



[www.randif.fr](http://www.randif.fr)

## Compte rendu du Conseil d'administration Du samedi 26 Novembre 2022 – 13h00

**Maison des association – 181 Avenue Daumesnil – 75012 PARIS**

Etaient présents : Pascale, Michel, Gérard G, Thérèse, Gérard L, Gérard M, Christine M, Serge

Excusée : Sylvie

### ▪ **Activités** (pages 4 à 9)

#### Activités 2021 – 2022 :

- hausse du nombre d'adhérents + 18%.
- hausse du nombre de randonnées de 134 à 170 liée au nombre réduit de randonnées annulées par rapport aux saisons précédentes.
- hausse du nombre moyen de participants : de 15 à 17.
- Les randonnées moyennes représentent 54% du total.
- Très forte participation des participants occasionnels dont 38% ont adhéré ce qui représente une importante source de renouvellement des adhérents.
- **Randif d'or : Marie-Christine DEZE**
- Animateurs :
  - Retrait de Jean-Maurice
  - Arrivée de Françoise
  - Un nouvel adhérent, Richard Kirsch, s'est proposé à intégrer l'équipe des guides
- Marche nordique :
  - Avec le retrait de Jean-Maurice, l'activité de marche nordique s'est arrêtée. Gérard L, se propose en fonction de sa disponibilité pour animer de nouvelles sorties soit sur Vincennes (demi-journée) soit sur Bois Le Roi (journée).
- Randonnées itinérantes :
  - En raison du report de certaines randonnées programmées en 2020-2021, l'activité a été très soutenue. Le CA tient à remercier notre équipe de guides pour l'animation de cette activité très prisée et qui rencontre un grand succès auprès des adhérents.

#### Activités 2022 – 2023 au 26/11/2022:

- Forte baisse des adhésions – 25%
- Hausse du nombre de non-renouvellement 57 personnes (déménagement, raison médicale, pas de réponse aux relances).

- Echange de randonnées avec des clubs de randonnées situés en province : le CA prend acte de cette possibilité et notamment avec le club d'Annecy qu'une ancienne adhérente a rejoint depuis son départ de la région parisienne.

#### Activités 2023 – 2024 :

- Le CA donne son accord pour le maintien de la cotisation pour la saison 2023-2024 au niveau actuel soit 40 euros.
- Obligations pour les randonnées itinérantes (pages 14-15).
- Mettre en place une information à destination de tous les adhérents pour suivre une formation aux premiers secours.

### **Finances** (pages 10 à 12)

- Mode de règlement : pour la saison 2022-2023, nous sommes à 50%-50% entre chèques et virements. A noter que suite à la fusion CDN-SG notre N° de compta va changer en mai 2023.
- Compte de résultat : Alors qu'il était attendu une légère perte de 2080 euros, nous finissons l'année légèrement en positif : + 557 euros lié principalement à l'augmentation du nombre d'adhérents et au nombre de participants occasionnels.
- Nous avons bénéficié de la subvention de 1500 euros versée par la Mairie de Paris. Le dossier pour la saison 2022-2023 a été déposé en octobre.

### **Assemblée générale**

- Elle se déroulera le vendredi 16 Décembre à 19h00 à la MAISON DES JEUNES DE SAINT MEDARD, 3 rue du Gril, 75005 PARIS. Rendez-vous pour la préparation de la salle à 18h30, fin de l'AG à 22h00 pour une libération de la salle après nettoyage à 22h30.
- Organisation de l'AG : Serge se propose d'effectuer les achats à la charge de Randif (boissons, pain) selon les informations données par Gérard G. Le matériel (couverts, sacs poubelles, ...) est stocké par Gérard L qui les amènera à la salle, ainsi que les denrées avec son véhicule.
- Renouvellement du CA :
  - Ne se représentent pas : Gérard G, Sylvie et Jean-Maurice. Aujourd'hui le CA est composé de 4 femmes/ 6 hommes, 7 guides / 3 non guides. Dans un souci d'équilibre guides/non guides et pour coller à la composition du CA définie dans nos statuts (la composition du CA doit refléter la répartition femmes/hommes dans l'association), nous recherchons de nouveaux membres pour une meilleure représentativité.
  - Modalité du vote en AG : Serge, Gérard L et Gérard M s'assureront de l'acceptation du vote à main levée pour la désignation des nouveaux membres du CA.
- Vidéoprojecteur : Nous n'aurons plus le vidéoprojecteur que Jean-Maurice mettait à notre disposition. Celui que possède Randif depuis des années n'est pas adapté à la projection dans une grande salle. D'où la proposition de l'achat d'un nouveau matériel. (pages 16 à 19). Le CA valide l'achat d'un vidéoprojecteur OPTOMA HD 229 HE chez COBRA SON.

## **Divers :**

- Gérard M se charge de mettre à jour le trombinoscope sur le site internet en tenant compte des départs/arrivées dans l'équipe. Nous avons évoqué l'idée de créer un nouvel onglet sur le site qui reprendrait tout ce qui est en dehors des activités de randonnées proprement dit (recettes, livres, lien sur d'autres sites....) ainsi que l'amélioration de la lisibilité de la page de bienvenue (durée de conservation de certaines informations....)
- Forum 2022 : Beaucoup de sollicitations et de questions autour de notre stand et de nos activités. Des demandes sur des sorties à la 1/2 journée et/ou sur des kilométrages plus faibles (8-10km) qui s'apparentent à des activités de loisirs. Nous avons marqué notre souhait de rester sur une activité sportive selon les modalités indiquées sur notre site. Pascale a conservé les flyers non distribués. Après restitution, Serge verra s'il faut en racheter (avec la digitalisation des échanges, beaucoup se contentent de prendre une photo et/ou se dirigent directement vers notre site internet).
- Fête du printemps : Nous avons retenu la date du 17 Mars 2022.
- Pharmacie : Serge s'assurera auprès des guides (notamment les nouveaux) de la présence d'une pharmacie dans le sac à dos. Michel fera une liste des éléments de base à prévoir.
- Spectacles : Programme varié autour des propositions du parc de la Villette mis en place par Christine L qui rencontre un beau succès auprès des adhérents. Serge verra avec Christine la possibilité d'élargir le programme sur d'autres salles.
- Repas des bénévoles : Il a eu lieu le vendredi 25 Novembre au restaurant GLOU, rue Vieille du Temple. Il rassemble 12 personnes autour de la table et s'est déroulé dans une excellente ambiance à la satisfaction des participants.

La séance à été levée à 15 heures.

<b>ADHESIONS FFRP au 20/11/22</b>					
	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023 au 20/11/2022
adhésions avec affiliation FFRP	121	128	150	175	124
adhésions incomplètes	1	0	7	1	3
adhésions 2eme club	1	3	7	17	19
	123	131	164	193	146
variation		6,50%	25%	18%	-24%
en attente de réponse					9

<b>ADHESONS RANDIF au 20/11/22</b>					
Règlements au 20/11/2022	<b>146</b>			Age moyen : 64 ans de 30 à 85 > 60 ans 98 soit 68%	
hommes	29	20%			
femmes	117	80%			
renouvellement	128	88%			
nouvelles adhésions	18	12%	Age moyen : 56 ans de 38 à 73 ans		
domiciliés à Paris	77	53%			
Non renouvellement	<b>57</b>				
hommes	16	28%			
femmes	41	72%			

<b>STATISTIQUES RANDONNEES</b>					
Type de randonnées	2019-2020	2020-2021		2021-2022	
		nb	%	nb	%
Moyennes	35	63	47%	89	54%
Soutenues	19	41	31%	45	27%
Marche Nordique		18	13%	17	10%
Moyennes +	10		0%	8	5%
Balades	5	7	5%	6	4%
Tranquilles		5	4%	3	2%
Carte-boussole			0%	2	1%
<b>TOTAL</b>	<b>69</b>	<b>134</b>		<b>170</b>	
Hors annulation					

ANNULATIONS					
	2019-2020	2020-2021	2021-2022		
	40	39	11		

PARTICIPATIONS					
Type de randonnées	2021-2022	PARTICIPANT		Kilometres	
	NB	moyenne	mini-maxi	moyenne	mini-maxi
Moyennes	89	19	5 à 44	20	13 à 27
Soutenues	45	14	2 à 26	26	17 à 36
Moyennes +	8	14	4 à 25	24	20 à 26

Participants occasionnels	2019-2020		2020-2021		2021-2022	
	nb participant	%	nb participant	%	nb participant	%
détail						
1 randonnée	73	80%	73	84%	96	77%
2 randonnées	14	15%	8	9%	14	11%
3 randonnées	4	4%	5	6%	10	8%
4 randonnées					3	2%
5 randonnées			1	1%	1	1%
TOTAL	91		87		124	1

dont 38 ont adhérés par la suite

### Séjours itinérant : total de 119 participants

Séjour	Animateur	Date		Nb	Commentaires
		du	Au		
1 Les Cévennes méridionales	Thérèse	10/9/21	17/09 2021	9	en remplacement de Michel V
2 Le Mont Saint Michel	Michel D	1/10/21	02/10 2021	15	en remplacement de Danielle
3 La Baie de Loire	Lys&Hubert	18/9/21	19/09 2021	15	
4 Le Mont Saint Michel	Danielle	22/4/22	23/04 2022	14	
5 Le GR 34 de Camaret à Douarnenez	Danielle		17 /06 2022	12	report du 28/8 au 03/09 2021
6 La côte d'Albâtre	Christine L	21/6/22	24/06 2022	10	
7 Traversée du Vercors	Thérèse	9/7/22	16/07 2022	9	
8 Les Ecrins	Thérèse	10/9/22	17/09 2022	9	
9 Les gorges du Tarn	Christine L	13/9/22	20/09/2022	10	
10 Le chemin des Dames	Michel D	7/10/22	09/10/2022	16	

<b>Randos moyennes</b>	<b>88</b>
Total km cumulés	1792
Nombre moyen km	20,4
Nombre total participants	1672
Nombre moyen participants	19
<b>Randos soutenues</b>	<b>45</b>
Total km cumulés	1187
Nombre moyen km	26,4
Nombre total participants	646
Nombre moyen participants	14,4
<b>Randos moyennes PLUS</b>	<b>8</b>
Total km cumulés	196
Nombre moyen km	24,5
Nombre total participants	110
Nombre moyen participants	13,8
<b>Randos Tranquilles</b>	<b>3</b>
Total km cumulés	43
Nombre moyen km	14,3
Nombre total participants	29
Nombre moyen participants	9,7
<b>Balades</b>	<b>7</b>
Nombre total participants	47
Nombre moyen participants	6,7
<b>Marche nordique</b>	<b>17</b>
Nombre total participants	74
Nombre moyen participants	4,4

Par tranche kilométrique	2020-2021	2021-2022	% TOTAL 2021-2022
10-14 km	9	5	3%
15-19 km	31	30	21%
20-24 km	40	61	42%
25-29 km	27	44	31%
30-34 km	1	2	1%
35-40 km	1	2	1%
TOTAL	109	144	

hors Marche nordique, balade, carte boussole, annulation

Par nombre de participants	Nombre	% TOTAL
< / = 10	36	25%
entre 11 et 20	65	45%
entre 21 et 30	35	24%
entre 31 et 40	6	4%
> 40	3	2%
total	145	

La randonnée la plus fréquentée : le 27 février avec 44 participants

PALMARES :TOUTES SORTIES CONFONDUES		
Nom	Prénom	Palmarès TOTAL
LUBET	Jean-Marc	51
DEZE	Marie-Christine	49
RUBLE	Françoise	43
MARCHAND	Gérard	43
MARGEOT	Marie-Christine	40
VAN GIAU	Gérald	40
ALMON	Elise	39
TISSEUIL	Marie-Françoise	39
LAMY	Nadine	37
CHARPENTIER	Sylvie	36
FOURNIER	Thérèse	36
BERNARD	Liliane	34
MARIE	Dominique	32
SALLE	Anne-Marie	32

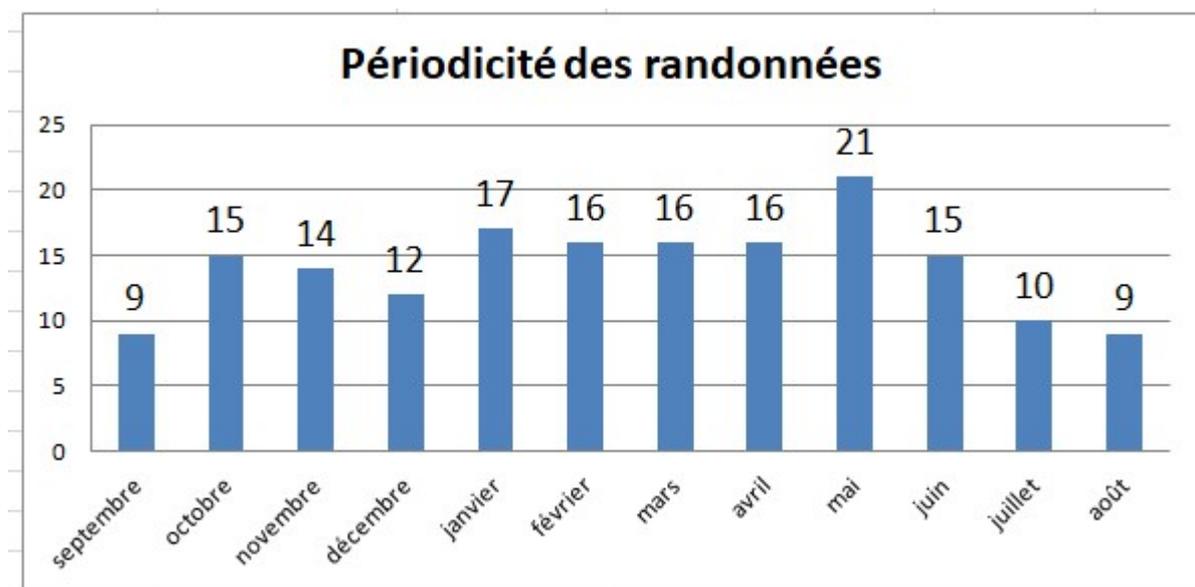
## **PALMARES : Hors balades et marche nordique**

Nom	Prénom	Pal-marès	Nom	Prénom	Pal-marès	Nom	Prénom	Pal-marès	Nom	Prénom	Palmarès
DEZE	Marie-Christine	49	AUVRAY	Roselyne	19	JEAN-GILS	Odile	8	BENARD	Nicole	2
LUBET	Jean-Marc	43	BUCHATZ	Laure	19	GEROLAMI	Marie-Noelle	8	BENOIT	Alain	2
RUBLE	Françoise	43	GUILLAUME	Sylviane	19	TAVIOT	Florence	8	BOUDEAU	Odile	2
MARGEOT	Marie-Christine	40	HABOURDIN	Anne-Marie	19	COUDERC	Danielle	7	CHUNG	Sy Heang	2
VAN GIAU	Gérald	40	CAMARA	Hawa	18	MINDAN	Dominique	7	D'AGUANNO	Isabelle	2
ALMON	Elise	39	FLORENT	Nicole	18	BOISSINOT	Jacques	7	FORESTIE	Marie	2
LAMY	Nadine	36	RENOU	Fabienne	18	DE LOISY	Diane	7	HADDADEN	Nadira	2
CHARPENTIER	Sylvie	36	ARNOLD	Pascale	17	ESOPE	Marie Pierre	7	HADIADJ	Kadidja	2
FOURNIER	Thérèse	36	BEZIAUD	Nicile	17	LAHAYE	Chantal	7	MENOUS	Kahina	2
MARCHAND	Gérard	35	ROBIN	Leslie	17	RICARD	Claudine	7	MEURIN	Francesca	2
TISSEUIL	Marie-Françoise	35	CHOTIL	Brigitte	17	SANAGUSTIN	Lys	7	SAHRAOUI	Karima	2
BERNARD	Liliane	34	AQUINO	Jakeline	16	SELMIN	Jocelyne	7	PIGAY	Nathalie	2
MARIE	Dominique	32	BIDAULT	Elisabeth	16	ZYLBERSTEIN	Pascal	7	COLONNA	Marie	1
SALLE	Anne-Marie	32	MAIZONNIER	Patricia	16	ZYLBERSTEIN	Sandrine	7	FOREST	Nathalie	1
ROHENER	Bertrand	32	RYBKINA	Elena	16	MORON	Marylise	6	GAUTHIER	Martine	1
LEPINAY	Marie	31	SEBILLE	Claudine	16	CHEVALIER	Bruno	6	BEAUDOUN	Alain	1
WAGNER	Laurence	31	DUCHON	Michel	15	GAUTHERON MORISSON	Isabelle	6	BEN HASSEN	Sarra	1
BELLON	Corinne	30	COULOMB	Joséphine	15	JOLIVALT	Jean-Marc	6	BOURGEOIS	Alain	1
MENAGER	Geneviève	30	GUIMONNEAU	Fabienne	15	LEUNG	Choi Ying	6	DERONZIER	Gaelle	1
CHASTANG	Marie-Thérèse	29	BENOIT GONIN	Magali	14	ROBIN	Olivier	6	DERONZIER	Patrick	1
ROSA	Serge	29	BIHL	Dominique	14	THIBOUT	Danielle	6	DE VERTHAMON	Severine	1
LELONG	Christine	29	BLASSE	Marianne	14	VANNET	Serge	6	DONACIMENTO	José	1
JOUVELOT	Viviane	28	BOURGEOIS	Jeanne	14	LECOURT	Jean-Pierre	5	ELLENA	Laurence	1
BORREDON	Geneviève	28	CONTESSSE	Christian	14	BROUDER	Julie	5	EURIN	Guillaume	1
RABOTEUR	Huguette	28	FIKRI	France	14	ESCRIVE	Jack	5	EURIN	Marinette	1
ERNOUL	Virginie	27	GAUTIER	Christiane	14	LAURENT	Evelyne	5	FLIPOT	Thérèse	1
BURLEREAUX	Catherine	26	SAINT GRATIEN	Christiane	14	LIBERT	Chrystel	5	GRUNELIUS-HOLLARD	Agnès	1
MARIE	Joelle	26	ZANETTI	Marie Helène	13	PALAUQUER	Jean-Michel	5	LAGHMAM	Bouchra	1
PLESEL	Marie-France	26	LANDRY	Gilles	13	KOUADSI	Kamel	5	MAHIEDDINE	Fadila	1
VALLET	Sylviane	26	PASCAUD	Annick	13	POURCHARESSE	Jean-Maurice	4	MAYAUD	Béatrice	1
BIVARD	Lise-Marie	25	BRUN	Brigitte	12	DA SILVA	Victoria	4	MILLET	Régine	1
VINCENT	Chantal	24	NAGEL	Thomas	11	ANSALDI	Christine	4	RIPON SERRE	Annie	1
GUETREAU	Marie-Thérèse	24	BILLON	Pascal	10	BARDET	Nelly	4	ROBIN-JUMET	Chantal	1
WEILLER	Agnès	24	LEBOULLENGER	Gérard	10	BELLIER	Isabelle	4	VALENTIN	Michel	1
ERCOLANI	Martine	23	NETZER	Marie-Hélène	10	CHEVOIR	Nadège	4	MINNOZZI	Gioia	1
AUVRAY	Nelly	23	BRARD	Patricia	10	DEPAS	Francis	4	BLANCHER MORIN	Odette	0
GALLET	Gérard	23	GUERIN	Anne-Marie	10	GHOBBANE	Saliha	4	VEZIAT GROSJEAN	Corinne	0
SCOPSI	Claire	23	SCHNEIDER	Françoise	10	LELLOUCHE	Guillaume	4	BENABDESSELAM	Ali	0
PRIE	Murielle	22	LEMESLE	Veronique	10	PECHER	Ariel	4	DE BELSUNCE	Christine	0
GALLET	Michèle	22	MAILLE	Lydia	10	THELIER	Clotilde	4	DJEBRANI	Sarah	0
FONG	Weng Hin	22	DONNADIEU	Valérie	9	SILMAR	Marie-Annick	3	DUPUIS	Olivier	0
RIMBERT	Ghislaine	22	NAGEL	Françoise	9	WEBER	Helène	3	HAMON (VI-NOUZE)	Marie-Claire	0
GIRAUD	Thérèse	21	PENNEC	Christine	9	GOMBERT	Jean Claude	3	HERIZI	Zouliaka	0
PAYET	Ludovic	21	TULANE	Laurence	9	GUILLON	Stéphanie	3	JOUGLA	Lucien	0
MEROUE	Karim	21	HABOURDIN	Jean	9	HERCOUET	Kevin	3	KINTZLER	Catherine	0
DE SEGRAIS	Ariane	19	HAMEL	Françoise	9	RAKOTOARISOA	Eugénie	3	LANSADE	Marie-Christine	0
PASQUET	Christine	19	ZUDDAS	Yvan	9	RATTIER	Valérie	3	LAPEYRERE	Martine	0
						RIBREAU	Beatrice	3	SCHIMMEL	Dalia	0
						ROUULT	Jean-Paul	3	THOREL	Hubert	0
						SEYED JADAD	Zahri	3			

## **RANDIF D'OR : Marie-Christine DEZE**

13 adhérents n'ont participé à aucune randonnée

23 adhérents ont participé à 1 randonnée - 12 adhérents ont participé à 2 randonnées



## ACTIVITES DES GUIDES

Type de randonnées/animateur	S	M+	M	T	B	MN	CB	A	TOTAL	% TOTAL
Jean-Maurice	2					15		3	20	11%
sylvie			19						19	10%
thérèse	6	2	7						15	8%
LeBoullenger G	8	2	3			2			15	8%
christine	5		9						14	8%
Danielle			5	2	7				14	8%
michel			10	1			2	1	14	8%
Marie-Christine	1	2	9					1	13	7%
Magali	3		6					3	12	7%
Josephine	10								10	6%
yvan	9							1	10	6%
tom			8					1	9	5%
lys			7						7	4%
laurence		1	2					1	4	2%
gerard	1	1	2						4	2%
francoise			1						1	1%
<b>TOTAL</b>	<b>45</b>	<b>8</b>	<b>88</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	<b>17</b>	<b>2</b>	<b>11</b>	<b>181</b>	

## **FINANCES**

### RESULTAT :

	Réalisé 2019/2020	Réalise 2020-2021	Budget 2021- 2022	Réalisé 2021/2022
<b>PRODUITS</b>				
Adhésions annuelles	5 180,00	6 494,00	2 800,00	5 020,00
Participations journée	505,60	744,00	840,00	894,00
Subvention Ville de Paris	1 500,00	1 875,00	1 500,00	1 500,00
Subvention FFRP		258,00		
Remboursements CRDP sur frais de formation	220,00		510,00	186,00
Remboursement avance trésorerie spectacles		150,00		
Participation soirées spectacle	299,00	0,00	1 728,00	
Participation soirée rencontre adhérents	250,00		600,00	
Participation adhérents aux semaines et WE	21 183,78	12 793,90	21 600,00	21 399,46
Divers	3,60	36,23		131,15
Reprise sur trésorerie				
Valorisation bénévolat	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>59 141,98</b>	<b>52 351,13</b>	<b>59 578,00</b>	<b>59 130,61</b>

	Réalisé 2019/2020	Réalise 2020-2021	Budget 2021- 2022	Réalisé 2021/2022
<b>DEPENSES</b>				
Transport guides	446,60	145,13	250,00	244,92
Fournitures administratives & timbres	238,84	351,15	300,00	89,04
Internet	190,54	208,66	250,00	220,12
Petit équipement informatique, cartes, équipement guides	542,51	423,15	600,00	266,14
Cotisation FFRP	3 672,00	4 456,00	4 140,00	5 056,00
Soirée AG / Randif d'or	229,25	151,20	340,00	470,00
Réception, communication (repas animateurs)	462,00	0,00	700,00	665,88
Formation	440,00		840,00	
Frais de banque	47,31	54,11	60,00	36,69
Autres charges exceptionnelles	37,18			125,74
Soirées spectacles	449,00		1 728,00	
Soirée adhérent	250,00		850,00	
Remboursement adhésion et autres	0,00	170,00		
Séjours dépenses	21 177,07	12 817,50	21 600,00	21 398,70
Valorisation bénévolat	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>58 182,30</b>	<b>48 776,90</b>	<b>61 658,00</b>	<b>58 573,23</b>

<b>ECART</b>	<b>959,68</b>	<b>3 574,23</b>	<b>-2 080,00</b>	<b>557,38</b>
--------------	---------------	-----------------	------------------	---------------

Solde compte bancaire au 30 septembre 2022 : 16 680,56 €

## BUDGET 2022-2023

<b>PRODUITS</b>	Budget 2022-2023
Adhésions annuelles	6 300,00
Participations journée	900,00
Subvention Ville de Paris	1 500,00
Subvention FFRP	
Remboursements CRDP sur frais de formation	1 150,00
Remboursement avance trésorerie spectacles	
Participation soirées spectacle	1 920,00
Participation soirée rencontre adhérents	700,00
Participation adhérents aux semaines et WE	31 800,00
Divers	
Reprise sur trésorerie	
Valorisation bénévolat	30 000,00
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>74 270,00</b>

<b>DEPENSES</b>	Budget 2022-2023
Transport guides	250,00
Fournitures administratives & timbres	100,00
Internet	250,00
Petit équipement informatique, cartes, équipement guides	1 000,00
Cotisation FFRP	4 420,00
Soirée AG / Randif d'or	490,00
Réception, communication (repas animateurs)	700,00
Formation	2 000,00
Frais de banque	60,00
Autres charges exceptionnelles	
Soirées spectacles	1 920,00
Soirée adhérent	1 280,00
Remboursement adhésion et autres	
Séjours dépenses	31 800,00
Valorisation bénévolat	30 000,00
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>74 270,00</b>

<b>SOLDE</b>	<b>0,00</b>
--------------	-------------

## Hypothèses budgétaires pour l'année 2022-2023

Adhésions :

15 adhésions \*20€

150 adhésions 40€

Participants à la journée : 150 \* 6€

Subvention ville de paris : 1500€

Soirée adhérents – fête du printemps:

Dépenses :

Location salle : 150 €

Denrée : 730 €

Artiste : 400 €

Recettes :

Participation de : 70 personnes \* 10 €

Soirées spectacles :

3 spectacles/trimestre = 12\*20€ = 240 \* 8 personnes = 1920 €

Formation :

Type	Cout	Nombre	Dépense	Participaton
Rando proximité	220	5	1100	550
Brevet fédéral	400	1	400	200
PSC1	60	5	300	300
Securité	200	1	200	100
TOTAL			2000	1150

Séjours itinérants :

WE 150€/personne \* 14p \* 3 séjours = 6 000€

Semaine : 500€/personne \* 10p \* 5 séjours = 25 000 €

Petit équipement :

Achat vidéo projecteur 700€ (annexe 3)

Divers 300€

Cotisation FRRP

28€/personne \* 150 = 4200€

Forfait annuel : 60€

Passion rando : 20personnes \* 8 = 160€

AG RANDIF : location salle + denrées = 450€

Randif d'or : 40 €

## Annexe 1

Cher(e)s président(e)s de comités régionaux, départementaux et associations,

Nous sommes confrontés au niveau du Groupe de Travail Séjours et Voyages à de plus en plus d'organiseurs de séjours et voyages qui ne respectent pas les obligations sur la vente de voyages qui sont imposées par le code du tourisme (articles L.211-1 et suivants et articles R.211-3 à R.211-11). Nos clubs et associations doivent impérativement les respecter puisque en cas de réclamations et/ou de recours, la responsabilité de l'organisateur du séjour pourrait être engagée.

Depuis le 1er janvier 2010, un décret régleme plus strictement l'organisation et la vente de séjours et voyages par des associations sans but lucratif au profit de leurs membres. Il impose un régime unique d'immatriculation. La FFRandonnée a demandé et obtenu l'Immatriculation Tourisme sous le 7 décembre 2010, et elle accorde, sous certaines conditions, une extension de son Immatriculation pour les comités qui la sollicitent, et dans certaines situations, pour les associations leur permettant ainsi d'organiser leurs séjours ou voyages à destination de l'ensemble des adhérents de la Fédération en toute légalité.

Ces voyages ont pour but de :

Faire découvrir une région ou un pays en randonnant

Communiquer sur les valeurs et les actions fédérales

Favoriser l'échange d'expériences entre les randonneurs et les jumelages entre les structures

Afin de respecter l'article L211-1 du Code du Tourisme qui fixe les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages u de séjours, nous vous rappelons que l'organisateur doit disposer d'une immatriculation tourisme et est considéré comme responsable de plein droit (de "plein droit" signifie que, en cas de litige, ce n'est pas à l'acheteur de démontrer qu'il y a eu faute du vendeur, mais au vendeur de démontrer qu'il n'a pas fait de faute).

**Enfin, voici un rappel des 4 obligations à respecter pour chaque séjour à tout organisateur :**

### 1-Obligation de publicité de son Immatriculation (Article R211-2 du Cdt (Code du tourisme))

Dans leur correspondance et dans les documents relatifs aux séjours, les Associations ou les organismes sans but lucratif dont une Fédération ou une union se porte garante font figurer sur leurs documents leur nom et adresse, ainsi que le nom, l'adresse et le numéro d'immatriculation de la Fédération ou de l'union à laquelle ils sont rattachés. Ces informations doivent aussi figurer, le cas échéant, sur leurs sites internet. Les documents de nature contractuelle doivent préciser les noms et adresses du garant et de l'assureur de cette Fédération ou de cette union.

### 2-Obligation d'information préalable écrite des consommateurs. (Article L211-8 du Cdt)

Le vendeur informe les intéressés, par écrit préalablement à la conclusion du contrat, du contenu des prestations proposées relatives au transport et au séjour, du prix et des modalités de paiement, des conditions d'annulation du contrat ainsi que des conditions de franchissement des frontières. A ce document doit être associé la reproduction des Art R.211.3 à R 211-11 du CdT. Dans les brochures d'Agences de Voyage cette reproduction figure, en général sous le titre "Conditions générales de Vente

». Le décret précise toutes les informations qui doivent figurer obligatoirement dans l'information préalable. Vous pouvez en prendre connaissance dans le guide du Responsable Tourisme proposé par la Fédération. Il est à noter que ces informations obligatoires à fournir ont pour premier objectif la protection du consommateur, mais qu'elles contribuent également à la protection de l'organisateur (ex : nombre minimal d'inscrits à une date donnée qui permet à l'organisateur d'annuler un séjour sans avoir à verser d'indemnités). Attention, nous avons observé que des associations proposent des contrats de vente de voyage sans information sur les conditions d'annulation et de résolution des contrats. **Ceci est strictement interdit ! cette mention est obligatoire dans un contrat de vente**

### 3-Obligation d'un contrat écrit entre vendeur et acheteur établi en deux exemplaires

Article R211-3-1 du CdT : Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire. A ce document doit être associé la reproduction des Art R.211.3 à R 211-11 du CdT. Les Agences de Voyage joignent en règle générale cette reproduction sous le titre "Conditions générales de Vente ». Le décret précise toutes les informations qui doivent figurer obligatoirement dans l'information préalable. Vous pouvez en prendre connaissance dans le guide du Responsable Tourisme proposé par la Fédération.

### 4-Obligation de proposer au consommateur de souscrire des assurances individuelles facultatives

Article R211-4-8° du CdT : Il s'agit des assurances "annulation-interruption de séjour" " bagages" et "assistance-rapatriement". Attention, certaines associations rendent la souscription obligatoire de l'assurance annulation. **Ceci est strictement interdit ! Nous vous rappelons que cette assurance est facultative** et ne doit pas être inclus dans la vente si l'assuré ne l'a pas acceptée formellement ! A noter que la souscription et le paiement de ces assurances doit intervenir au moment de la signature du contrat. Toute souscription ultérieure est illégale et pourrait dans certains cas être assimilée à une escroquerie à l'assurance. La Fédération met à disposition de ses Clubs et Comités une formule d'offre gérée par le courtier WTW pour ces assurances comportant le bulletin de souscription et la notice correspondante sur les conditions générales de ces assurances (Guide club ou Guide du responsable tourisme de la Fédération).

Attention, nous vous rappelons que vous risquez des sanctions si vous ne respectez pas la loi.

Enfin, les structures qui utilisent l'UEIT (Utilisation de l'Extension de l'Immatriculation Tourisme) doivent disposer d'un CT formé (Correspondant Tourisme) et celles utilisant l'EIT (l'Extension de l'Immatriculation Tourisme) doivent disposer d'un RT (Responsable Tourisme) formé. La formation des CT et RT sont assurés par les formateurs du Groupe Séjours et Voyages.

L'organisation de séjours n'est pas si compliquée mais il faut respecter scrupuleusement les dispositions légales et étapes décrites dans le guide du responsable tourisme. Sachez que pour toutes questions, vos interlocuteurs sont les responsables tourisme seuls habilités à vous accompagner pour tous vos projets et répondre à vos questions. N'hésitez-pas à les solliciter.

Merci pour votre attention.

Cordialement.

**Maryse GAUTTRON**

Vice-Présidente

**Lexie BUFFARD**

Secrétaire Générale

# OPTOMA HD 229 HE CHEZ COBA 849 euros

## FICHE TECHNIQUE

> Sorties	Mini-jack 3,5 mm
> (1) Couleur du produit	Blanc
> Poids	2,5 kg
> Dimensions (L x H x P)	316 x 244 x 108 mm
> Consommation (Max / Eco / Veille)	282 W / - / 0,5 W
> Télécommande	Fournie
> Fonctions spéciales	Barre de sécurité / Verrou Kensington / Protection par mot de passe
> Bruit de fonctionnement	26 dB (min) - 28 dB (max)
> Haut-parleur intégré	Oui (5 Watts)
> Liaison Sans-Fil	En option
> Connectique informatique	Port USB alimenté
> Connectique	HDMI (x2)
> Diagonale d'image projetée (mini / max)	0,71 m / 7,65 m
> Distance de projection (mini / max)	1 m / 9,8 m
> Rapport de Projection	1,47:1 - 1,62:1
> Positionnement	Plafond Arrière, Arrière
> Correction de trapèze	+/-40° (verticale)
> Durée de vie de la lampe	15 000 h (Dynamic) / 10 000 h (Eco) / 4000 h (Lumineux)
> Type de lampe	240 W
> Zoom	1,1x (manuel)
> Focale	15,59 - 17,14 mm
> Compatibilité 3D	DLP® Link™
> Luminosité	3 600 lumens
> Contraste	50 000:1
> Résolution maximale en 3D	1920 x 1080 pixels
> Haute Définition	Full HD 1080p
> Technologie	DLP / DMD
> Garantie	2 ans

Grâce à une excellente matrice Full HD 1080p, une compatibilité HDR 10, son contraste de 50000:1 et sa luminosité de 3600 lumens, le vidéoprojecteur Optoma H29He restituera tous vos contenus vidéo avec brio ! Vous pourrez également compter sur le fameux mode Gaming Enhanced et sa compatibilité 3D DLP Link pour profiter pleinement de vos jeux vidéo et contenus tridimensionnels. Connectique complète et lampe d'une autonomie impressionnante de 15 000 heures !

**"FULL HD 1080P, CONTRASTE 50000:1, LUMINOSITÉ 3600 LUMENS, GAMING ENHANCED,**

Le vidéoprojecteur **Optoma H29He** est capable de diffuser des images époustouflantes grâce à un contraste de **50000:1** et une luminosité de **3600 lumens**. Associez à cela une excellente matrice **Full HD 1080p** et une compatibilité **HDR** (HDR 10 & HLG) afin de profiter d'une reproduction optimale des zones claires et sombres. Idéal pour une installation dans toutes les pièces de vie grâce à un faible bruit de fonctionnement, le **Optoma H29He** saura également vous simplifier la vie avec sa lampe de **240 W** bénéficiant d'une autonomie conséquente de **15 000 heures** (mode dynamique) ! Pour ce qui est des couleurs, cet **Optoma H29He** garantit une couverture parfaite de l'espace **Rec709** (le standard pour les TV HD), et donc une reproduction précise de vos films favoris. L'utilisateur bénéficiera en outre du procédé **Dynamic Black**, chargé d'améliorer la profondeur en ajustant progressivement la luminosité en fonction de l'image projetée. Ce vidéoprojecteur est donc capable de restituer une image naturelle et dynamique, qu'il s'agisse d'un jeu vidéo, d'un film, de photos projetées ou encore d'un programme télévisé de la TNT. En outre calibré pour les jeux vidéo grâce au fameux mode **Gaming Enhanced**, le **Optoma HD29** permet d'obtenir un input lag extrêmement faible de **8,4 ms** sur les jeux en **1080p/120fps**. Une image sans latence est donc assurée pour profiter des moindres détails de vos jeux vidéo.

**"MODE 24 I/S, COMPATIBLE 3D, X2 ENTRÉES HDMI ET UN PORT USB ALIMENTÉ"**

Evidemment conçu pour les cinéphiles, le vidéoprojecteur **Optoma H29He** dispose d'un mode 24 images par seconde idéal pour apprécier l'œuvre telle qu'elle a été conçue ! Compatible **3D DLP Link**, ce petit bijou de technologie est par ailleurs capable de diffuser un réel contenu 3D à partir d'un lecteur Blu-ray, une console ou la TV 3D (lunettes 3D non incluses). Niveau connectique, le **Optoma H29He** offre de multiples possibilités. Ses deux **prises HDMI** (dont une HDMI 2.0 HDCP.2) accueilleront votre ampli home cinéma, votre lecteur Blu-ray ou encore votre console de jeux. On note également la présence d'un **port USB** destinés à alimenter un système de transmission HDMI sans fil ou un dongle **Google ChromeCast**. Une sortie **mini-jack 3,5 mm** est également présente pour y connecter une enceinte ou un casque. Côté son, vous pourrez vous contenter de ses haut-parleurs intégrés, qui ont pour atout de délivrer un son riche et détaillé. Sachez pour finir que le vidéoprojecteur **Optoma H29He** garantit la projection d'une image de **0,71 m à 7,65 m** de diagonale une fois placé à une distance de **1 m à 9,8 m** de votre écran. Pour résumer, cet appareil est l'un des meilleurs compromis du moment entre prix, performances et simplicité d'utilisation !

**COBRA A AIMÉ : LE RAPPORT PRIX PERFORMANCES IMBATTABLE DE CE VIDÉOPROJECTEUR !**

## **Projecteur Full HD 1080p FNAC 650 euros**

Vivre l'expérience du grand écran à domicile est facile avec ce projecteur Full HD qui peut générer une image impressionnante de 386 pouces. Simple à installer, il se distingue par une luminosité de 3 300 lumens pour des images claires et lumineuses. Il s'agit également d'une solution durable grâce à sa lampe offrant 18 ans de divertissement<sup>1</sup>.

### **Technologie**

Système de projection : Technologie 3LCD, Obturateur RVB à cristaux liquides

Panneau LCD : 0,61 pouce avec MLA (D10)

### **Image**

Luminosité couleur : 3.300 lumen- 2.200 lumen (économie) conformément à la norme IDMS15.4

Sortie lumière blanche : 3.300 lumen - 2.200 lumen (économie) In accordance with ISO 21118:2020

Résolution : 1080p

Haute définition : Full HD

Rapport hauteur/largeur : 16:9

Rapport de contraste : 16.000 : 1

Source lumineuse : Lampe

Lampe : UHE, 210 W, 6.000 h Longévité, 12.000 h Longévité (en mode économique)

Correction Keystone : Automatique vertical :  $\pm 30^\circ$ , Manuel horizontal  $\pm 30^\circ$

Traitement vidéo : 10 Bits

Fréquence de rafraîchissement vertical 2D : 192 Hz - 240 Hz

Reproduction des couleurs : jusqu'à 1,07 milliards de couleurs

### **Objectif**

Rapport de projection 1,21 - 1,63:1

Zoom Digital, : Factor: 1 - 1,35

Objectif : Optique

Taille de l'image : 30 pouces - 386 pouces

Distance de projection : Large/Télé 1,21 a - 1,63 a ( 60 pouce écran

Nombre d'ouverture de l'objectif de projection : 1,44

Distance focale : 16,7 mm

Focale : Manuel

Offset : 14 : 1

### **Connectivité**

Connexions : USB 2.0-A, USB 2.0, Entrée HDMI, Réseau local sans fil IEEE 802.11b/g/n (WiFi 4) (en option), Prise jack de sortie

Connexion au Smartphone : Ad hoc/Infrastructure

### Fonctions avancées

Sécurité : Verrou Kensington, Passage pour câble de sécurité, Protection par mot de passe

3D : Non

Modes couleur 2D : Dynamique, Cinéma, Cinéma éclatant

Caractéristiques : A/V mute slide, Correction de trapèze automatique, Haut-parleur intégré, Correction horizontale et verticale du trapèze, MHL - interface audio/vidéo, Quick Corner, Fonction « split screen » (écran divisé)

Modes de couleur : Cinéma, Dynamique, Jeu, Cinéma éclatant

Garantie : 24 Mois retour atelier, Lampe: 36 Mois ou 3.000 h

### Technologie

Système de projection : Technologie 3LCD, Obturateur RVB à cristaux liquides

Panneau LCD : 0,61 pouce avec MLA (D10)

Caractéristiques :

A/V mute slide, Correction de trapèze automatique, Haut-parleur intégré, Correction horizontale et verticale du trapèze, MHL - interface audio/vidéo, Quick Corner, Fonction « split screen » (écran divisé)

Modes de couleur : Cinéma, Dynamique, Jeu, Cinéma éclatant

### Informations générales

Consommation d'énergie : 327 W, 225 W (économie), 0,3 W (en veille), On mode power consumption as defined in JBMS-84 286 W

Gamme de tension/ Fréquence nominale : AC 100 V - 240 V, 50 Hz - 60 Hz

Dimensions du produit : 302 x 252 x 92 mm (Largeur x Profondeur x Hauteur)

Poids du produit : 2,8 kg

Niveau sonore : Normal : 37 dB(A) - Économie : 28 dB(A)

Température : fonctionnement 5°C - 40°C, Stockage 10°C - 60°C

Humidité de l'air : fonctionnement 20% - 80%, Stockage 10% - 90%

Si le projecteur est installé à l'aide d'un support plafond ou mural dans un environnement très enfumé dans lequel des huiles, du pétrole et/ou des produits chimiques se volatilisent, dans des mises en scène utilisant beaucoup de fumée ou de mousse, ou dans un environnement où des huiles aromatiques sont fréquemment brûlées, cela peut entraîner la dégradation de certaines parties de nos produits qui, avec le temps, peuvent se rompre et causer la chute du projecteur.

Si vous avez des questions concernant l'environnement dans lequel votre projecteur est installé ou pour toute autre question, veuillez contacter notre service de support pour qu'il vous apporte toute l'aide dont vous avez besoin.

Logiciels inclus : EasyMP Multi PC Projection

Options : Unité réseau LAN sans fil

Haut-parleur : 2 W

Contenu de la Boîte : Appareil principal, Câble électrique, Guide de démarrage rapide, Télécommande, y compris piles, Mode d'emploi (CD), Warranty card

Type de salle / Application : Jeux vidéo, Home cinéma, Photos à domicile, Sports, Streaming, Émissions de télévision et vidéos à la demande

Positionnement : Au plafond, Bureau